

Une année de répit pour l'hôtellerie mais défavorable pour le camping

Les séjours en hôtellerie repartent à la hausse. Ceci est particulièrement sensible pour les hôtels du littoral du Pas-de-Calais et surtout pour l'hôtellerie en espace urbain qui constitue à elle seule la plus importante part du marché. Toutefois, dans ce paysage, le retrait des Britanniques se fait plus pesant. Le camping, du fait d'une météo médiocre, ne jouit pas du même élan : contrairement aux deux années précédentes, tous ses indicateurs sont orientés à la baisse.

Hôtellerie

Malgré la mauvaise conjoncture, l'absence de ponts en mai et de soleil en juillet et en août, la fréquentation touristique en Nord-Pas-de-Calais au cours de l'année 2011 offre une année de répit aux hôteliers de la région. Avec une augmentation de la demande de chambres de 3 % et une croissance de 2 % de l'offre, le taux d'occupation des hôtels, qui se situe

à 58 % (soit + 0,4 point sur un an) est encourageant. Cependant, d'autres régions métropolitaines ayant obtenu de meilleurs résultats en 2011 (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes), le Nord-Pas-de-Calais chute du 3^e au 5^e rang en termes de taux d'occupation et se trouve à 3 points en-dessous du taux national (61 %). Les séjours en hôtellerie repartent à la hausse avec plus de 5,63 millions de nuitées (+ 2,7 %), ce qui maintient la région au 11^e rang des régions métropolitaines dans ce domaine. Les arrivées augmentent plus faiblement (3,59 millions ; + 1,5 %).

Les bons résultats des hôtels 4*

En tenant compte de la nouvelle classification des hôtels, il apparaît que les chambres situées dans les hôtels 1* et 4* représentent une part croissante de l'offre totale de chambres. Ainsi, en

Chiffres clés 2011 : résultats dans l'hôtellerie homologuée en Nord-Pas-de-Calais pour l'année 2011

Unités : nombre, %

Catégorie d'hôtel (étoiles)	Nombre d'arrivées			Variation 2011/2010			Nombre de nuitées			Variation 2011/2010		
	Région	Nord	Pas-de-Calais	Région	Nord	Pas-de-Calais	Région	Nord	Pas-de-Calais	Région	Nord	Pas-de-Calais
0	912 876	597 704	315 172	-5,3	-3,7	-8,4	1 445 689	977 575	468 114	-3,9	-2,8	-5,9
1	196 180	112 170	84 010	+30,3	+22,2	+43,1	315 189	192 107	123 082	+33,6	+26,6	+46,1
2	1 314 648	737 712	576 935	-3,9	-6,0	-0,9	2 066 525	1 207 383	859 143	-2,9	-4,6	-0,4
3	874 016	538 673	335 343	+5,1	+7,8	+1,0	1 344 290	814 898	529 392	+5,8	+8,3	+2,2
4	301 232	169 210	132 022	+30,4	+47,9	+13,2	459 674	252 320	207 354	+32,3	+55,6	+11,8
Total	3 598 952	2 155 469	1 443 483	+1,5	+2,1	+0,7	5 631 367	3 444 282	2 187 085	+2,7	+3,2	+1,8

Catégorie d'hôtel (étoiles)	Taux d'occupation (%)			Part des étrangers dans les arrivées (%)			Durée moyenne de séjour en jours			Part de la clientèle professionnelle dans les nuitées (%)		
	Région	Nord	Pas-de-Calais	Région	Nord	Pas-de-Calais	Région	Nord	Pas-de-Calais	Région	Nord	Pas-de-Calais
0	62,4	65,0	57,4	19,3	13,1	30,9	1,60	1,60	1,59	63	68	53
1	58,3	61,4	53,5	20,0	9,1	34,6	1,56	1,60	1,48	59	68	44
2	56,3	60,0	51,2	23,7	13,5	36,8	1,59	1,63	1,52	55	67	37
3	57,5	58,3	56,0	33,0	22,2	50,2	1,54	1,54	1,55	53	67	33
4	56,0	57,7	53,6	34,3	31,8	37,5	1,56	1,49	1,62	42	57	24
Total	58,0	60,7	53,9	25,5	16,8	38,6	1,58	1,59	1,55	56	67	39

Source : enquête hôtellerie 2011-2010 (Insee, CRT Nord-Pas-de-Calais, Ministère délégué au tourisme).

progressant respectivement de 1,5 point et de 1 point, les chambres d'hôtels 4* représentent 8,4 % du total et les chambres d'hôtel 1* 5,4 %.

Informations sur le nouveau classement :

La loi du 22 juillet 2009 sur le développement et la modernisation des services touristiques et celle du 23 décembre 2009 fixant les normes et les procédures de classement des hôtels, prévoient la disparition du classement actuel de 0*, 1*, 2*, 3*, 4* et 4* Luxe au profit du classement 1*, 2*, 3*, 4*, 5*. En juillet 2012, l'ancien classement ne sera plus valide.

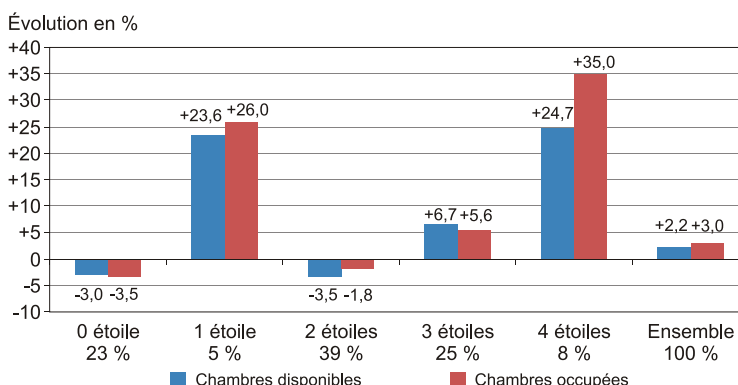
Au 2/03/2012, 103 hôtels du Nord-Pas-de-Calais ont mis à jour leur classement (6 094 chambres, soit environ 35 % du parc régional classé - source : Atout France).

En 2011, le taux d'occupation des hôtels 4* se rapproche fortement de la barre des 60 % (56 % exactement, en hausse de 4,3 points), notamment grâce à une forte hausse des nuitées. L'écart entre la hausse de l'offre et de la demande en chambre étant moindre que celui des hôtels 4*, le taux d'occupation des hôtels 1* n'augmente que de 1,1 point. Les nuitées en hôtels 3* croissent de 5,8 % mais la demande de chambres reste inférieure à l'offre ; le taux d'occupation fléchit ainsi légèrement (-0,6 point), contrairement à l'évolution observée en 2010 (+ 1,1 point).

Le taux d'occupation des hôtels indépendants de la région affiche une belle progression. Déjà en hausse en 2010 (+ 0,7 point), sa progression se poursuit cette année (+ 1,1 point à 52,3 %). Cette évolution contraste avec celle des hôtels de chaîne dont le taux d'occupation se stabilise à 61,4 % après le ralentissement observé en 2010.

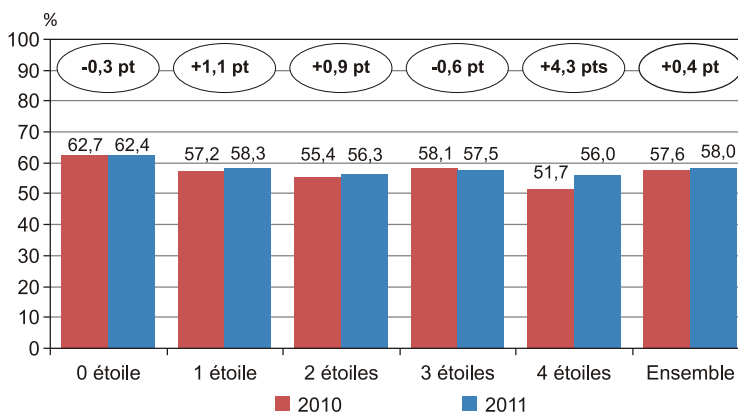
Grâce à un début de mois estival, le mois d'octobre a été particulièrement actif pour les hôteliers de la région (avec un taux d'occupation en hausse de 4,3 points, soit 64 %), de même que le mois de janvier. À l'inverse, les vacances d'été ont été une période relativement médiocre car, malgré une fréquentation convenable en juillet et août (les nuitées ont crû de 0,9 %), le taux d'occupation de ces deux mois a diminué (- 1,1 point, soit 56,9 %). L'activité a été convenable les trois mois précédents. En effet, le taux d'occupation s'est progressivement amélioré en avril, mai et juin avec respectivement

Évolution entre 2010 et 2011 de l'offre et de la demande en chambres et répartition de l'offre 2011 en Nord-Pas-de-Calais



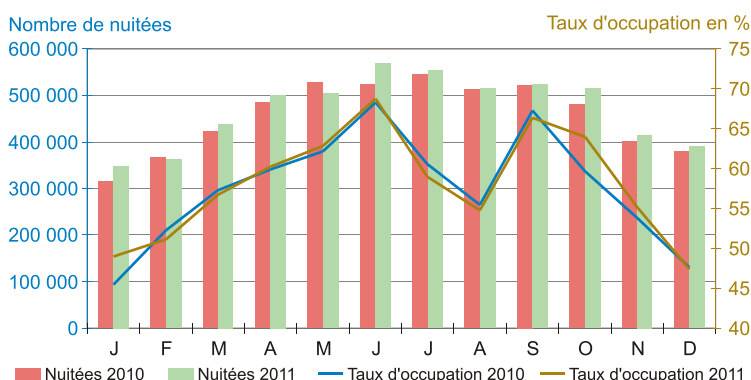
Source : enquête hôtellerie 2011-2010 (Insee, CRT Nord-Pas-de-Calais, Ministère délégué au tourisme).

Taux d'occupation régional selon les catégories d'hôtels en Nord-Pas-de-Calais



Source : enquête hôtellerie 2011-2010 (Insee, CRT Nord-Pas-de-Calais, Ministère délégué au tourisme).

Évolution mensuelle des nuitées et du taux d'occupation 2010 - 2011 en Nord-Pas-de-Calais



Source : enquête hôtellerie 2011-2010 (Insee, CRT Nord-Pas-de-Calais, Ministère délégué au tourisme).

+ 0,3 point (60,2 %), + 0,6 point (62,8 %) et + 0,5 point (68,8 %). Cependant les nuitées du mois de mai ont chuté, notamment en raison de l'absence de jours fériés situés en semaine



Mauvais bilan pour les hôteliers de la côte dunkerquoise

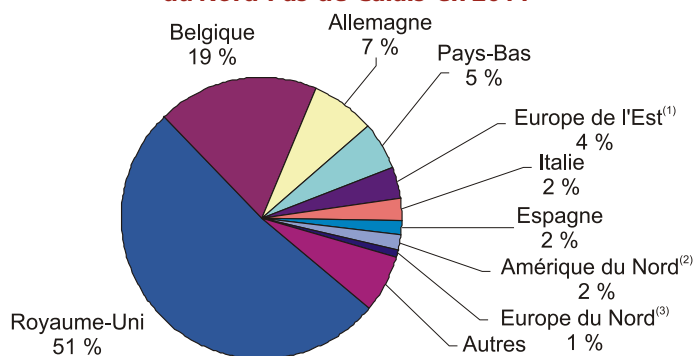
La situation du tourisme hôtelier par département est positive. Le taux d'occupation dans le Nord se maintient tandis que celui du Pas-de-Calais repart à la hausse (+ 1 point). Les nuitées et arrivées progressent dans les deux départements sur l'ensemble de l'année.

L'analyse à un niveau géographique plus fin fait ressortir des disparités selon les zones touristiques fréquentées :

– Littoral

La situation des hôteliers du littoral du Pas-de-Calais est plus favorable que celle des hôteliers de la côte dunkerquoise, lesquels avaient pourtant obtenu de bons résultats en 2010. En effet, pour les premiers, l'activité s'est maintenue à un niveau honorable, avec un pic en juin (taux d'occupation en hausse de 5,3 points). Quant au littoral dunkerquois, il a connu un net repli avec un taux d'occupation en baisse de 4,8 points. Les hôteliers en catégorie 2* ont été les plus touchés. L'activité sur le littoral régional (30 % de part de marché) a ainsi perdu de la vitesse, le taux d'occupation baissant de 0,9 point.

Les arrivées étrangères dans l'hôtellerie du Nord-Pas-de-Calais en 2011



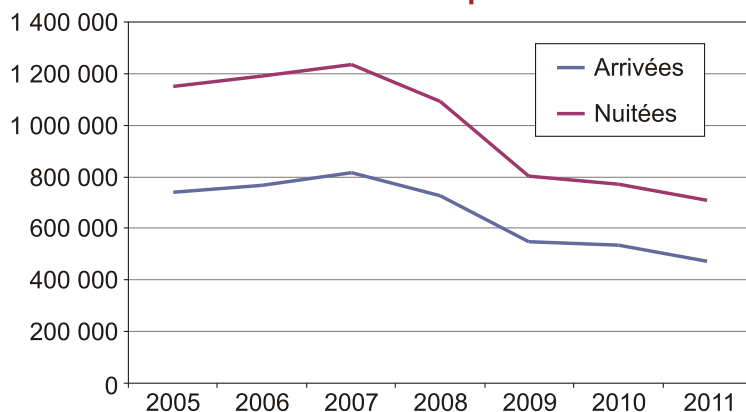
⁽¹⁾ Europe de l'Est = 11 pays d'Europe occidentale et orientale membres de l'UE + Russie ;

⁽²⁾ Amérique du Nord = États-Unis, Canada ;

⁽³⁾ Europe du Nord = Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède.

Source : enquête hôtellerie 2011-2010 (Insee, CRT Nord-Pas-de-Calais, Ministère délégué au tourisme).

Fréquentation des Britanniques en Nord-Pas-de-Calais depuis 2005



Source : enquêtes hôtellerie (Insee, CRT Nord-Pas-de-Calais, Ministère délégué au tourisme).

– Espace urbain

Les nuitées hôtelières en espace urbain (62 % de part de marché) ont progressé de près de 5 %. Le taux d'occupation, au cours de l'année 2011, a atteint 60,3%. Les hôtels de la métropole lilloise (66 % des nuitées en milieu urbain) ont enregistré un taux d'occupation de + 0,7 point par rapport à 2010. Ceux du territoire Arras-Béthune-Lens ont arrêté leur déclin. En effet, après le bilan négatif de 2010, les taux d'occupation et les nuitées ont connu une embellie (respectivement + 1,6 point, soit 53 %, et + 2,1 %).

– Espace rural

Enfin, les hôtels en espace rural (8 % de part de marché) ont connu un regain d'activité (avec un taux d'occupation en hausse de 0,7 point). Parmi les facteurs qui ont contribué à tirer vers le haut cet indicateur figure en particulier la forte hausse de celui des hôtels des territoires ruraux du Pas-de-Calais (taux d'occupation : + 2 points). Après les mauvais résultats de 2009 et 2010, l'activité hôtelière de l'Audomarois repart à la hausse (taux d'occupation : + 2,8 points). Dans le Nord, celle de la Flandre-Lys a continué de baisser (taux d'occupation : - 1,4 point).

Le retrait des Britanniques est de plus en plus pesant

La fréquentation étrangère des hôtels de la région continue de reculer (- 3,2 % ; 25,5 % des arrivées totales), sans avoir d'impact négatif sur les nuitées (+ 0,8 % ; 25,6 % des nuitées totales). Ces dernières augmentent de plus de 20 % dans les hôtels 1* et 4*. Depuis 2008, la clientèle britannique déserte les hôtels de la région (nuitées en baisse de 8 % par rapport à 2010 et - 42,5 % par rapport à 2007). Leur part dans les nuitées étrangères régionales se dégrade de près de 5 points par rapport à 2010 (soit 49,2 % en 2011) et de 14 points par rapport à celle de 2007. Le littoral calaisien perd le plus de nuitées britanniques (- 14 %) par rapport à 2010. Les touristes belges et allemands sont de retour dans les hôtels de la région après leur recul de 2010. Les nuitées des Belges et des Allemands ont ainsi été plus nombreuses (respectivement + 10,7 % et + 10,1%). Derniers au top 4 des clientèles avec 5,4 % des nuitées étrangères, les Néerlandais renforcent à nouveau leur présence dans nos hôtels (nuitées + 4,7 %).

On observe la même tendance du côté de la clientèle française qui représente 74,5 % des arrivées : + 3,2 % d'arrivées et + 3,3 % de nuitées. Elle a été nettement plus friande de séjours sur la métropole lilloise (+ 110 000 nuitées, + 6 %) et a permis aux hôteliers du Nord-Pas-de-Calais de maintenir le cap.

La clientèle professionnelle représente à nouveau 56 % des nuitées. Elle se maintient également dans le Nord (67 %) mais est légèrement en baisse dans le Pas-de-Calais (- 1 point, 39 %). Seuls les hôteliers de l'agglomération lilloise (hors Lille) estiment que leur clientèle professionnelle a été plus importante en 2011 (+ 2 points, 70 %) ; à l'inverse, notamment, des hôteliers du territoire urbain Arras-Béthune-Lens (- 2 points, 60 %).

Tourisme de plein air

La saison 2011 n'a pas été une saison favorable pour le camping régional. Pratiquement tous les indicateurs d'activité sont orientés à la baisse par rapport à l'année précédente. Les plus optimistes iront chercher du côté de la fréquentation étrangère du littoral pour trouver la trace d'une bonne nouvelle...

Coup d'arrêt au regain d'attractivité des campings régionaux

Alors que depuis deux ans le constat était fait d'une sensible hausse de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air régionale le bilan de l'année 2011 fait apparaître une diminution de 5,6 % des arrivées sur les terrains. Le manque à gagner pour les gérants de campings atteint le même ordre de grandeur car les campeurs n'ont pas compensé la baisse de la fréquentation par une durée de séjour significativement plus longue. Le nombre de nuitées a ainsi diminué de 4,9 %.

Le bilan régional ne suit pas la tendance nationale. Toutes régions métropolitaines confondues, le nombre de nuitées a encore progressé en 2011 (+ 2,9 % de nuitées après + 1,0 % en 2010). Il faut toutefois souligner que ce sont les régions méridionales qui tirent ce bilan vers le haut et que les régions de l'Est (Alsace, Lorraine, Franche-Comté) comme les régions de la côte normande (Haute et Basse-Normandie) comptent elles aussi un déficit de nuitées.

Dans ce contexte, le taux d'occupation régional perd 1,2 point et se situe à 25,0 %, bien en deçà du taux d'occupation national (35,9 %).

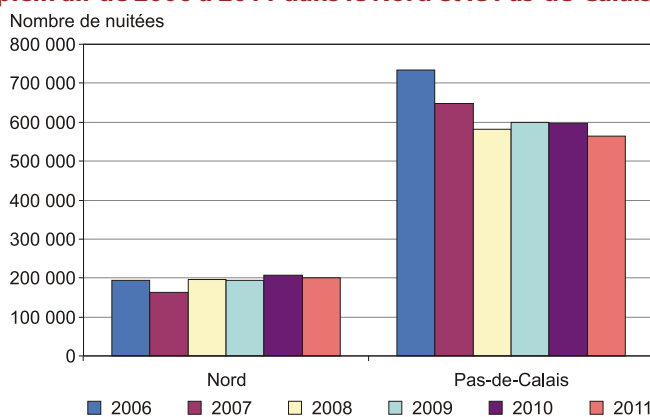
Pas assez d'emplacements locatifs pour résister aux caprices de la météo ?

Au plan régional, emplacements nus comme emplacements locatifs ont manqué de clients (respectivement - 5,4 % et - 2,9 % en nuitées). Toutefois, le manque à gagner est ressenti plus fortement au niveau des emplacements nus, de loin les plus représentés dans le parc (89 % des emplacements ouverts à la clientèle de passage). Il est difficile de ne pas relier ce résultat à la médiocrité de la météo estivale dans la région. À l'inverse, les mois de juin et de septembre ont enregistré de belles progressions dans la fréquentation.

Comme en 2010, une moyenne saison sur laquelle les campings peuvent miser

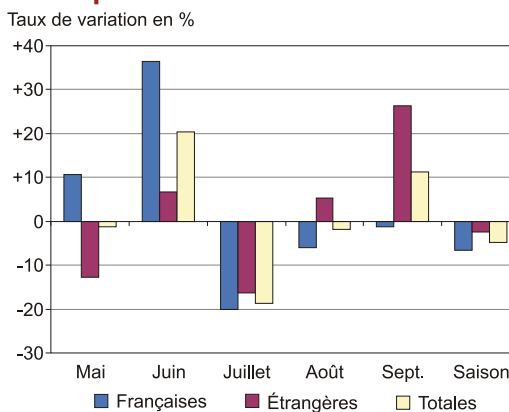
La saison de l'hôtellerie de plein air se concentre de moins en moins sur les seuls mois de juillet et d'août. Certes, l'essentiel des nuitées s'effectue encore au cœur de l'été mais, en 2011, les deux mois de vacances scolaires ont représenté 69 % de l'activité contre 73 % en 2010. Au plan national, cette part est de 76,5 %, également en baisse de 1,5 point par rapport à 2010. En particulier, le mois de juillet, dont la météo a été particulièrement

Évolution comparée du nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air de 2006 à 2011 dans le Nord et le Pas-de-Calais



Source : Insee, Direction du Tourisme.

Évolution 2011-2010 des nuitées dans l'hôtellerie de plein air du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, Direction du Tourisme.



défavorable, a enregistré un déficit de nuitées de 18,6 % par rapport à 2010. La moyenne saison a été plus favorable, notamment au cours du mois de juin où le nombre de nuitées a augmenté de 20,4 % par rapport à l'année précédente.

Encadré : La spécificité du parc régional

En 2011, le parc régional compte 339 campings classés de une à quatre étoiles. Le Pas-de-Calais concentre les deux tiers de la capacité en campings comme en emplacements. Au plan régional, un tiers des campings n'offre que des emplacements loués à l'année. De ce fait, seul un quart des emplacements régionaux est ouvert à la clientèle de passage. L'enquête s'adresse aux 224 établissements offrant des emplacements à la clientèle de passage. La tendance est à l'accroissement du nombre des emplacements équipés d'un hébergement tel que le mobil-home ou le bungalow mais les terrains régionaux affichent encore la particularité d'offrir moitié moins d'emplacements locatifs que la moyenne nationale (11 % contre 24 % pour l'ensemble des campings nationaux). La majorité des campings régionaux est classée en basse ou moyenne gamme (1 ou 2 étoiles) alors qu'au plan national, ce sont les campings haut de gamme (3 ou 4 étoiles) qui sont prédominants.

Le Pas-de-Calais plus sévèrement touché

Les deux départements ne portent pas le même regard sur cette saison 2011. Le Pas-de-Calais, qui accueille 73 % des campeurs, fait grise mine avec une fréquentation en baisse de 6,6 % et un déficit de nuitées par rapport à 2010 de 5,7 %. Dans ce département, la saison est la plus défavorable de ces quatre dernières années¹. Malgré une offre en emplacements locatifs en progression, le Pas-de-Calais enregistre une baisse d'activité sur ce segment de 14,4 %.

Le Nord connaît une saison moyenne, en-dessous de 2010 (-2,8 % en arrivées et -2,7 % en nuitées) mais au-dessus de 2008 et 2009. Son résultat est encourageant pour les emplacements équipés où l'activité progresse de 23,4 %.

La saison 2011 doit surtout son résultat médiocre à la baisse de fréquentation des campings situés hors littoral qui subissent à la fois une baisse des arrivées de 12,2 % et un raccourcissement des séjours qui

Fréquentation dans l'hôtellerie de plein air de la région Nord-Pas-de-Calais de mai à septembre 2011

Unités : nombre, %

	Région	Nord	Pas-de-Calais	Littoral	Hors littoral
Arrivées totales	250 799	66 480	184 318	145 737	105 062
Taux de variation 2011/2010 en %	-5,6	-2,8	-6,6	-0,3	-12,2
Arrivées étrangères	136 073	31 206	104 867	71 147	64 926
Taux de variation 2011/2010 en %	-2,8	-0,4	-3,5	+13,2	-15,8
Arrivées françaises	114 726	35 275	79 451	74 590	40 136
Taux de variation 2011/2010 en %	-8,8	-4,9	-10,4	-10,5	-5,5
Nuitées totales	764 462	201 323	563 139	479 622	284 840
Taux de variation 2011/2010 en %	-4,9	-2,7	-5,7	+1,0	-13,4
Nuitées étrangères	318 369	68 612	249 757	177 799	140 570
Taux de variation 2011/2010 en %	-2,4	-2,7	-2,4	+24,5	-23,4
Nuitées françaises	446 093	132 711	313 382	301 823	144 270
Taux de variation 2011/2010 en %	-6,6	-2,7	-8,2	-9,1	-0,8
Taux d'occupation	25,0	25,1	25,0	27,1	22,3
Différence 2011/2010 en points	-1,2	-0,9	-1,3	-0,9	-1,5
Durée moyenne de séjour	3,0	3,0	3,1	3,3	2,7
Différence 2011/2010 en jours	+0,0	+0,0	+0,0	+0,0	-0,0
Durée moyenne de séjour des Français	3,9	3,8	3,9	4,0	3,6
Différence 2011/2010 en jours	+0,1	+0,1	+0,1	+0,1	+0,2
Durée moyenne de séjour des étrangers	2,3	2,2	2,4	2,5	2,2
Différence 2011/2010 en jours	+0,0	-0,1	+0,0	+0,2	-0,2

Source : Insee, Direction du Tourisme

¹ Le parc de ce département a enregistré une baisse importante de son offre d'emplacements en 2008, il est donc judicieux de se référer à cette année.

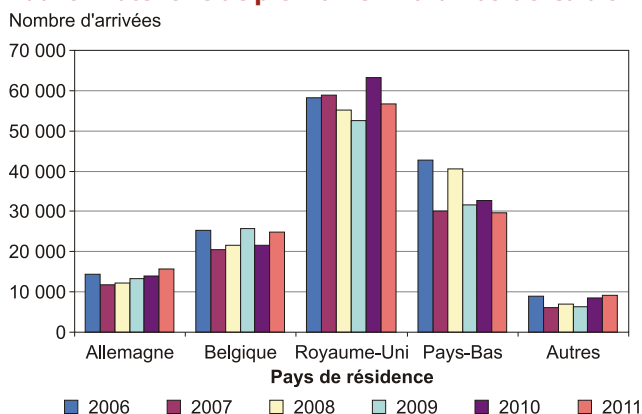
amplifie le manque à gagner en nuitées (- 13,4 %). L'arrière-pays du Pas-de-Calais, l'Avesnois et l'Artois, les trois zones les plus attractives pour les campeurs, ont connu des reculs de fréquentation importants (respectivement - 9,9 %, - 5,7 % et - 30,3 % en arrivées).

Le littoral a pâti de la désaffection des campeurs nationaux

Sur le littoral, les arrivées sont stables et le nombre de nuitées progresse même de 1 %. Mais la situation est très contrastée : la zone la plus touristique (en termes de concentration d'emplois touristiques) de la région, à savoir le littoral proche de Berck-Montreuil, perd 3,4 % de nuitées et la situation n'est guère meilleure en remontant vers le littoral boulonnais (- 3,9 % de nuitées). Les taux d'occupation sont en baisse sur le littoral (- 0,9 point) comme hors littoral (- 1,5 point). La clientèle qui a particulièrement fait défaut au littoral est la clientèle française. En effet, sur les côtes, en 2011, les arrivées de campeurs français ont baissé de 10,5 % par rapport à 2010 et le manque à gagner pour les gérants de campings est de 9,1 %. Comme les campeurs nationaux procurent près des deux tiers des nuitées des campings du secteur, l'afflux plus important de la clientèle étrangère suffit tout juste à maintenir le niveau d'activité de l'an passé, malgré la tendance à l'allongement des durées de séjour des touristes étrangers. Toutefois, cet afflux plus important pourrait être un signe encourageant d'un regain d'attractivité de la zone littorale pour les étrangers car le bond en nuitées est de près d'un quart par rapport à 2010.

Hormis le littoral, la région n'a pas attiré particulièrement les étrangers en 2011. Après un retour remarqué en 2010, tout particulièrement à l'intérieur des terres, la fréquentation des clientèles étrangères fléchit globalement (- 2,8 % en arrivées). Les Britanniques ne sont pas revenus aussi nombreux qu'en 2010. Ils restent toutefois la clientèle étrangère la plus importante (42 % des arrivées), au niveau de 2006 et 2007. Les tendances se renforcent : la clientèle belge est stable, la progression de la clientèle allemande continue tandis que les campeurs néerlandais sont moins présents. Enfin, la région enregistre de façon marginale, comme les autres régions françaises, une diversification des clientèles étrangères (hausse de + 9 % des autres nationalités en 2011).

Évolution du nombre d'arrivées par pays de résidence dans l'hôtellerie de plein air en Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, Direction du Tourisme.

Hôtellerie : Julie BATAILLE,
Comité régionale de tourisme Nord-Pas-de-Calais

Hôtellerie de plein air : Élisabeth VILAIN,
Insee, Service statistique

Pour en savoir plus

Hôtellerie :

@ Bilan annuel de l'hôtellerie régionale « Les Indices de l'hôtellerie 2011 », à paraître au 2^e semestre 2012 sur le site Internet du Comité régional de Tourisme Nord-Pas-de-Calais : www.tourisme-nordpasdecalais.fr, rubrique « Pro ».

Hôtellerie de plein air :

📖 « Activités touristiques : combien d'emplois pour quels actifs dans le Nord-Pas-de-Calais ? », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 76, septembre 2010.

Définitions :

Touriste

On considère comme touriste toute personne en déplacement hors de sa résidence habituelle pour une durée d'au moins 24 heures (ou une nuit) et de un an ou plus, pour les motifs suivants :

- agrément (vacances et séjours de fin de semaine) ;
- santé (thermalisme, thalassothérapie) ;
- missions ou réunions de toutes sortes (congrès, séminaires, pèlerinages, manifestations sportives, etc.) ;
- voyages d'affaires, déplacements professionnels, voyages scolaires.

Enquête Hôtellerie

– Les **hôtels de chaîne**, également appelés « chaîne intégrée », sont des unités d'accueil exploitées par la même entreprise dont peuvent être associées des unités d'accueil franchisées.

– Les **hôtels indépendants** comprennent également les chaînes volontaires, c'est à dire, des chaînes regroupant des unités d'accueil exploitées par des entreprises indépendantes.

– Le **nombre de nuitées** correspond au nombre de personnes multiplié par le nombre de nuits passées dans le mois. Les nuitées reflètent davantage l'activité économique de l'hôtellerie que les arrivées.

– La **part de marché** rapporte le volume de nuitées d'un territoire X à celui de la région. Elle permet de préciser l'importance de l'activité hôtelière du territoire X sur celle de la région.

– La **part de la clientèle professionnelle** (en %) est estimée par les hôteliers dans le total des nuitées.

– Le **taux d'occupation** (en %) rapporte le nombre de chambres occupées au nombre de chambres disponibles.

– Le parc, ou l'**offre en chambres**, renseigné dans cette publication correspond au nombre de chambres disponibles dans les hôtels multiplié par le nombre de jours ouverts.

– La **demande en chambre** correspond au nombre de chambres occupées par jour sur une période donnée.

Sources :

Insee, CRT Nord-Pas-de-Calais, Enquête hôtellerie 2011 (données définitives de janvier à octobre et données semi-définitives de novembre à décembre). Enquête mensuelle réalisée par l'INSEE auprès des hôtels homologués classés de 0 à 4 étoiles (dont 4 étoiles Luxe et 5 étoiles), d'hôtels non homologués de chaîne et d'hôtels Logis de France (chaîne volontaire) non homologués, soit 398 hôtels, à partir d'un questionnaire autoadministré. Les résultats publiés sont soumis au secret statistique.

Enquête Hôtellerie de plein air

– Champ :

l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est effectuée mensuellement de mai à septembre auprès des campings homologués, classés de 1 à 4 étoiles, ouverts à la clientèle de passage. Les emplacements réservés à la clientèle résidentielle ne sont pas pris en compte. Depuis 2004, l'enquête est rénovée pour prendre en compte l'évolution de l'activité : on mesure la fréquentation selon le type d'emplacements, nus ou locatifs.

– Le nombre de nuitées :

correspond au nombre de personnes (arrivées) multiplié par le nombre de nuits passées sur le terrain pour la période considérée. Les nuitées reflètent davantage l'activité économique de l'hôtellerie que les arrivées.

Ex. : une famille de trois personnes qui séjourne quatre nuits compte pour trois arrivées et douze nuitées.

– Le taux d'occupation :

donne le rapport (en%) entre le nombre cumulé d'emplacements pour l'hôtellerie de plein air occupés et le nombre cumulé d'emplacements offerts à la clientèle de passage pour la période considérée. Ex. : en juin, pour un camping de 25 emplacements, le nombre d'emplacements offerts est de 750 : (30 jours x 25 emplacements) ; si 225 emplacements sont occupés en cumul sur le mois, le taux d'occupation est de $(225/750) \times 100$, soit 30 %.

– Emplacements nus, emplacements locatifs :

les emplacements nus (non équipés) sont dépourvus de toute forme d'hébergement, les emplacements locatifs sont eux dotés d'un hébergement (bungalow, bungatoile, mobile home, habitation légère de loisirs, etc.).